

# LETTRE INFORMATION

N° 3 -/ DÉCEMBRE 2016



## OUVERTURE DU NOUVEAU CHEMIN POTIER LE JEUDI 5 JANVIER 2017

Initialement prévue en 2015, la construction de ce nouveau chemin Potier avait dû être interrompue suite à la découverte d'une décharge sauvage non répertoriée, enfouie dans les emprises du chantier. Au total, **l'élimination de 6 500 tonnes de déchets amiantés et hydrocarburés aura été nécessaire** pour permettre la reprise des travaux de terrassement au printemps 2016.

Durant l'été, une importante intervention sur les réseaux a été réalisée par le Grand Evreux Agglomération dans le cadre du projet routier, afin d'assurer la continuité de l'approvisionnement en eau potable du secteur de la Madeleine.

Durant l'automne, **les travaux de chaussées ont pu être engagés**, associés à la mise en place des équipements de sécurité et du dispositif d'assainissement. Les eaux de ruissellement de la chaussée, qui s'infiltraient antérieurement dans le sous-sol de la forêt d'Evreux, seront désormais collectées et acheminées vers un bassin de traitement.

Cette nouvelle route communale offre ainsi **plus de confort et de sécurité aux automobilistes**, tout en assurant une meilleure protection du milieu naturel face aux pollutions liées à la circulation des véhicules.

Les usagers du chemin Potier vont donc retrouver leur itinéraire **à compter du 5 janvier 2017**, dans une configuration qui sera toutefois encore amenée à évoluer dans les prochaines étapes du projet (voir schémas page suivante).



# Et maintenant, que va-t-il se passer à proximité du chemin Potier ?

À sa mise en service le 5 janvier 2017, le nouveau chemin Potier reconstituera l'itinéraire pré-existant entre Arnières-sur-Iton et la Zone Industrielle de la Madeleine, dans une configuration cependant provisoire, qui sera modifiée dans le cadre des prochains aménagements :

## ÉTAPE 1, janvier 2017 :

Le chemin Potier sera raccordé à la RD55 dans les mêmes conditions qu'antérieurement, en passant sous la voie ferrée par le petit pont existant.

**Objectif intermédiaire :** dégager l'emprise de la future déviation et poursuivre les travaux sans perturber à nouveau la circulation sur cet itinéraire.

## ÉTAPE 2, à l'horizon de début 2019 :

Après la construction, en 2017 et 2018, des bretelles de sortie et d'entrée du futur demi-échangeur d'Arnières-sur-Iton (voir page 4), le chemin Potier sera raccordé par ces bretelles au centre-bourg d'Arnières, dans une configuration nouvelle mais toujours temporaire.

**Objectif intermédiaire :** assurer la continuité de l'itinéraire entre Arnières et la ZI pendant les travaux de rehaussement ultérieurs de la RD55, celle-ci ayant in fine vocation à enjamber la future déviation.

## ÉTAPE 3, à terme :

Les bretelles du demi-échangeur d'Arnières-sur-Iton seront connectées directement à la future déviation, qui assurera alors de manière définitive la liaison entre Arnières et la ZI de la Madeleine. Le nouveau chemin Potier, déconnecté de ces bretelles, deviendra alors une impasse qui desservira la forêt.

étape 1



étape 2



étape 3



Schémas de principe des aménagements routiers

## BASSIN D'ASSAINISSEMENT « B2 » : ÉTANCHÉITÉ GARANTIE

Le bassin B2, aux abords du quartier de Chenappeville à Arnières-sur-Iton, a été finalisé en début d'année 2016. Implanté à proximité des captages d'eau potable de la vallée, il doit impérativement être **parfaitement imperméable** pour interdire toute infiltration dans le sous-sol des eaux qui y transiteront. Le bassin est donc équipé d'un complexe d'étanchéité spécifique, dont la performance a pu être vérifiée au printemps 2016.

En mai, un test d'étanchéité a en effet été réalisé, consistant à assurer un remplissage complet du bassin (6000 m<sup>3</sup> de volume utile), puis à corrélérer la hauteur d'eau à l'évolution des conditions météorologiques.

**Les résultats du test ont été concluants**, démontrant que l'imperméabilité du bassin, et donc la protection de la ressource en eau souterraine, est assurée.



## CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE PIÉTONNE

En octobre 2016, **des travaux de construction d'une passerelle piétonne ont démarré**. Elle permettra de rétablir la continuité de l'ancien chemin de Breteuil. D'un coût d'environ 1,1M€, cet ouvrage d'art, en structure métallique, aura une portée de 62 mètres, permettant de franchir le chemin Potier, et la future déviation.

À compter du printemps 2017, **la passerelle pourra être utilisée par les piétons et par les cycles**.

À terme, ses palissades seront végétalisées pour favoriser également la circulation de la petite faune, et améliorer son intégration paysagère au sein du massif forestier.



## FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES

Depuis le 26 septembre 2016, **des fouilles archéologiques préventives sont en cours** le long de la RD55 (axe Evreux - Arnières-sur-Iton) au pied du chemin du Calvaire.

Les diagnostics archéologiques réalisés successivement en janvier et en octobre 2014 ont permis d'identifier la

**présence de vestiges gallo-romains** sur cette zone. Le Service Régional de l'Archéologie (DRAC) a donc prescrit la réalisation de fouilles archéologiques préalables aux travaux, avec pour objectif de comprendre l'organisation du site et de définir les activités qui s'y déroulaient.

Le travail archéologique sur le terrain, réalisé par l'entreprise EVEHA, s'achèvera à la fin de l'année 2016. Il sera suivi de l'analyse des données en laboratoire.



# LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET

## LE DEMI-DIFFUSEUR D'ARNIÈRES-SUR-ITON



Vue aérienne 2015 © Institut National de l'Information Géographique et Forestière

## LE DEMI-DIFFUSEUR D'ARNIÈRES-SUR-ITON

La commune d'Arnières-sur-Iton sera desservie depuis la déviation par un demi-diffuseur orienté vers le secteur de la Madeleine, et permettant ainsi aux arniérois de se rendre rapidement vers la zone industrielle.

Évaluée à 7 M€, la construction de ce demi-diffuseur débutera au printemps 2017 pour une durée prévisionnelle de 20 mois, et devrait donc s'achever en fin d'année 2018.

## OUVRAGES D'ART DE LA ZI

En 2017 seront également érigés deux ouvrages d'art aux abords de la zone industrielle de la Madeleine :

- > un pont routier viendra préfigurer le futur demi-échangeur de la ZI
- > une passerelle piétonne permettra de maintenir la continuité de l'allée Berthe au profit des promeneurs en forêt.

Évalués à environ 2,3 M€, les travaux correspondants débuteront en mai 2017, pour une durée prévisionnelle de 12 mois.

## LA QUEUE D'HIRONDELLE

Initié en 2015 avec une importante étape de plantation d'arbres, l'aménagement du secteur de la Queue d'Hirondelle, à Evreux, permet de reconstituer un espace forestier en compensation des surfaces boisées prélevées en forêt d'Evreux pour construire l'infrastructure.

Poursuivi en 2016, cet aménagement sera finalisé en 2017 avec la création d'un réseau de noues et de mares, et la réalisation de pistes forestières.

Au total, la transformation de cette ancienne emprise agricole de 35 hectares en un espace favorable à la biodiversité représente un coût de l'ordre d'1 M€.

La déviation Sud-Ouest d'Évreux est une opération pilotée par :  
L'État, préfète de la Région Normandie, et sous son autorité,  
la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Plus d'information : [www.deviation-evreux.fr](http://www.deviation-evreux.fr)

Posez vos questions à : [deviation.evreux@developpement-durable.gouv.fr](mailto:deviation.evreux@developpement-durable.gouv.fr)